

L'interco retenue pour élaborer son plan de paysage



Parmi les actions inscrites dans le plan de paysage figurent une requalification des entrées de ville et une harmonisation de l'affichage publicitaire. / PHOTO STÉPHANE GARNANT

Comme c'est le cas pratiquement à chaque fois qu'elle se porte candidate, l'interco fait partie des lauréats. Et là, elles n'étaient qu'une quinzaine au niveau national, dont trois en Corse*. La cérémonie de remise des diplômes s'est déroulée récemment à Paris. Rappelons que l'interco avait, au printemps dernier, répondu à un appel à projets lancé par le ministère de la Transition écologique et solidaire et baptisé plan de paysage. Ce dispositif, qui existe depuis 2012, se veut un outil au service des collectivités, et notamment des intercommunalités, échelon jugé le plus pertinent. Objectif énoncé : "aborder le territoire avec un regard neuf et repenser son aménagement de manière originale tout en agissant sur la qualité et le cadre de vie de ses habitants".

Plus qu'une nouvelle distinction pour l'interco, ce dispositif - qui s'accompagne de financements de l'État - va lui permettre de répondre

à diverses problématiques, en lien avec d'autres démarches dans lesquelles elle est déjà engagée.

On pense notamment à tout ce qui touche au développement durable, comme le plan alimentaire territorial ou la défense passive des villages contre l'incendie. "En fait, plusieurs thématiques se rejoignent. Quand nous avons répondu à cet appel à projets, nous avons défini trois axes de travail prioritaires. C'est sur ceux-là que nous demanderons au prestataire qui sera choisi pour établir le diagnostic et émettre les préconisations de se pencher", détaille Louis Cesari, président de la communauté de communes.

La première réflexion à mener portera sur les bourgs-centres construits autour de la RT 10 : Ghisunaccia, les parties littorales de Prunelli et Vintisari, et à un degré moindre celle de Solaro. L'idée ici sera de donner l'aspect peu reluisant de villages-rues et de s'emparer de l'identité fortement agricole

du territoire. On pense notamment à des aménagements paysagers et à de la végétalisation pour casser l'impact visuel trop linéaire, à une harmonisation de l'affichage publicitaire, à une requalification des entrées de ville.

Une stratégie à long terme

Le deuxième volet consistera à trouver des pistes pour favoriser une interaction positive entre le littoral, la plaine agricole, le piémont et la montagne, afin que les locaux et les visiteurs appréhendent rapidement la diversité et la richesse du territoire. Il s'agira enfin de définir une stratégie d'aménagement qui soit cohérente avec la politique de développement durable portée depuis plusieurs années par l'interco. Le fait d'avoir été retenue va lui permettre de disposer d'un budget de 100 000 € (financé à 80% par l'État) consacré à la mise en place de sa

stratégie.

Un plan de paysage se décline en trois phases : un état des lieux, la formulation d'objectifs et l'élaboration d'un plan d'actions. On l'aura compris, le but n'est pas seulement d'embellir le cadre de vie des habitants et l'image du Fium'Orbu-Castellu. Cela va beaucoup plus loin et s'inscrit dans le long terme. "Le paysage est révélateur de l'identité du territoire, de son activité et de son essor. C'est donc bien d'aménagement, de développement et de cohérence qu'il est question ici", ajoute Louis Cesari. Les délégués communautaires l'avaient bien compris d'ailleurs puisqu'ils s'étaient prononcés unanimement pour la candidature à cet appel à projets. Pour en voir les premiers effets, il faudra cependant attendre la nouvelle mandature.

I.V.

*La commune d'Eviss et une association d'Alini l'appela font aussi partie des lauréats.